

Compte rendu du comité consultatif petite enfance, enfance du 9 mars 2011.

Présents :

Mme Véronique DEUTSCH, maire adjoint délégué aux affaires scolaires et à l'enfance
Mme Isabelle MALE, conseillère municipale, Mme DEFYN, conseillère municipale
Mme FERAUD, conseillère municipale
Mesdames Isabelle CHUIMERT, Aurélie PORCHER, Caroline DE PAOLI, Monsieur Carlos DA GRACA, vernolitaïns.

Mmes Catherine GUILLEMOT et Véronique BERNARDELLI, responsables du multi-accueil
Mmes Sylvie LAGADEC BERENGER et Sylvie CHAGNON, responsables de la crèche familiale
M Benoit MARITORENA, responsable du Pôle Enfance-Scolaire

Absents excusés :

Mme Marie-Hélène LOPEZ JOLLIVET, Maire de Vernouillet
Mme Dominique DURAND, conseillère municipale
Mme Agnès GLIGORIC, responsable des activités périscolaires.

Absents :

Mmes Malika OUIDDIR, Marie-José MENDIBOURE, Françoise SCHWEITZER.

Ordre du jour :

Activité « Petite Enfance »

- Fonctionnement des deux structures : crèche familiale et multi-accueil
 - Fréquentation et taux de remplissage
 - Coûts et recettes
 - Nombre de demandes de placement et taux de satisfaction
- Les modifications intervenues en 2010-2011
 - Augmentation de la capacité d'accueil et de l'amplitude horaire du multi-accueil
 - Réorganisation des matinées d'éveil de la crèche familiale suite à la nouvelle organisation du multi-accueil
 - Ouverture d'un relais assistantes maternelles
- Les modifications à mettre en place en 2011
 - Finalisation de la mise en place de l'augmentation de la capacité d'accueil du multi-accueil avec le passage à 40 places
- Questions diverses

Activité « Enfance »

- Analyse du fonctionnement des structures : accueil de loisirs, accueil périscolaire et centre de vacances
 - Fréquentation et taux de remplissage
 - Coûts et recettes
 - Bilan des activités et temps forts
 - Modifications intervenues en 2010-2011 dans l'organisation des accueils des loisirs
- Les nouvelles modalités d'application des aides déterminées par la Caf en 2011 :
- Les projets :

- Organisation des centres de vacances été 2011
 - Fête de l'enfance le 17 septembre 2011 dans le cadre de la manifestation « ballon à l'horizon »
 - Construction de salles périscolaires sur l'école Annie Fratellini
 - Etude de l'intégration du goûter dans la prestation « étude surveillée »
- Evolution des participations financières des familles aux différents services
 - Questions diverses

Secteur petite enfance

MULTI-ACCUEIL

En septembre 2010 la structure a évolué

- Passage de 25 places à 32 places (pour atteindre 40 en septembre 2011)
- Répartition de ces places :
20 places enfants permanents (du lundi au vendredi) contre 5 en 2009
8 places « fréquentation régulière » (20 h max / semaine) contre 12
4 places « fréquentation ponctuelle » (à la carte) contre 8
- Capacité réduite à 20 places les mercredis et durant les vacances scolaires contre 15 en 2009.
- Ouverture de 7h45 à 18h45 soit 11h (anciens horaires d'ouverture: 8h à 18h)
- Ouverture 9 semaines durant les vacances contre 6 l'année précédente



Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 9 mars 2011

MULTI-ACCUEIL

Taux de fréquentation : chiffres 2010


Fréquentation maximale
(32 ou 20 enfants x 11 h X nombre de jours de fonctionnement) pondéré par la demande d'agrément modulé (capacité réduite selon les jours et les heures).
= 46 317 h contre 39 818 heures en 2009

Fréquentation facturée en 2010 : 34 881 heures d'accueil soit un taux de 75 %
Le seuil d'exclusion pour la Caf est de 70 % Le taux du Multi accueil est bon car il faut prendre en compte la mise en place progressive de l'augmentation de la capacité.

Fréquentation réelle : 31 727 h soit un écart de 10% entre heures facturées et réalisées. Le seuil d'exclusion pour la Caf est de 20 %

Coût de fonctionnement : Chiffres 2009

Coût de fonctionnement global de la structure : 321 851€
Nombres d'heures d'accueil : 34 559 h
Coût horaire de la structure : 9.31 €/h
Seuil d'exclusion Caf : 12.30 €/h
Plafond de participation de la Caf : 5.88 €/h
Recette globale 2010 : 62 786 € soit une moyenne de 1.80 €/h



Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 9 mars 2011

Remarques : Le seuil d'exclusion de la Caf était auparavant de 30%, cela devient donc plus sévère, la volonté des financeurs étant que les enfants qui ont réservé soient présents. La Caf est dans la logique du surbooking (15 à 20%)

La PMI a eu du mal à accepter notre modulation de capacité en 5 tranches.


Les parents font remarquer qu'il y a un manque de place en occasionnel cette année. Ils demandent si la responsable du multi accueil rappelle systématiquement les parents qui sont en liste d'attente. Cette année est une année de transition qui a privilégié les places pour les permanents, l'an prochain il devrait y avoir plus de places pour les demandes occasionnelles.

Un parent demande s'il a un logiciel qui permet la gestion des réservations car il trouve le temps de réponse assez long. Il n'y a pas de logiciel spécifique mais un tableur qui permet de voir quelles sont les disponibilités. La réponse peut être parfois un peu longue car la problématique n'est pas simple et qu'il ne faut pas se tromper dans la réponse donnée aux familles.

Crèche familiale

- **Nombre d'assistantes maternelles: 13**
Trois assistantes ont quitté la Crèche Familiale en 2010 deux pour prendre le statut de libérale et une est partie à la retraite.
Deux recrutements ont été réalisés.
13 assistantes peuvent accueillir 3 enfants, 12 assistantes maternelles souhaitent travailler du lundi au vendredi, 1 assistante maternelle travaille du lundi au vendredi sans mercredi.
Soit un total de 39 berceaux.

Amplitude maximale d'ouverture de 7h à 19h du lundi au vendredi.



Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 9 mars 2011

Crèche familiale


Taux de fréquentation : Chiffres 2010

Fréquentation maximale
Nb de berceaux x 10 h x nombre de jours de fonctionnement)
= 94 770 heures possibles d'accueil

Fréquentation réelle en 2010
82 967 heures d'accueil facturées soit un taux de 87.5 % de remplissage. Le seuil d'exclusion pour la Caf est de 70 %
75 218 heures d'accueil effectif soit un écart de 10 % entre les heures facturées et réalisées (exclusion à + de 20%)

Coût de fonctionnement : Chiffres 2009

Coût de fonctionnement global de la structure : 654 008 €
Nombres d'heures d'accueil : 83 093 h
Coût horaire de la structure : 7.87 €/h
Seuil d'exclusion Caf : 10.85 €/h plafond de participation de la Caf : 5.12 €/h
Recette 141 015 € soit une moyenne de 1.70 € recette par h



Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 9 mars 2011

Remarques :

Un recrutement d'une assistante maternelle est possible mais pour l'instant il n'y a pas eu de candidature qui corresponde au poste.

10 assistantes maternelles ont un agrément à 4 qui permet des remplacements en cas de maladie des assistantes maternelles.

A l'heure actuelle les crèches familiales municipales sont précarisées et la Caf réfléchit à ce que les villes puissent payer mieux les assistantes maternelles.

Relais d'Assistants Maternelles

- Cette structure intervient principalement sur deux publics :
 - Les familles dans le but de donner tout type d'information sur les modes d'accueil du petit enfant.
 - Les professionnels (en statut libéral) de l'accueil de jeunes enfants tant pour assurer l'information que pour assurer une dynamique de réseau.
- Les objectifs du Ram sont :
 - Animer un lieu où les assistantes maternelles libérales, les familles et leurs enfants peuvent se rencontrer et tisser des liens sociaux.
 - Organiser un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les professionnels ou les candidats à l'agrément.
 - Participer à une fonction d'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants.
 - Contribuer à la professionnalisation de l'accueil individuel.
- Les principales missions envisagées sont :
 - Mise en place de matinées récréatives pour les enfants
 - Animation d'un lieu de ressources pour les professionnels et les familles
 - Assurer une information pour professionnels ou candidats
 - Assurer une accessibilité à l'information pour les familles.
 - Organisation de débats ou de conférences
 - Développer des actions de partenariat ou de décloisonnement entre les modes d'accueils.
 - Assurer le relais entre l'offre et la demande en toute impartialité.

Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 9 mars 2011



Relais d'Assistants Maternelles

Jours d'ouverture, horaires et services proposés

Lundi 15 h à 19 h
Accueil et information des assistantes maternelles et des familles

Mardi 9 h à 12 h
Matinées récréatives, enfants et assistantes maternelles
14 h à 15 h30
Accueil et information des assistantes maternelles et des familles


Mercredi 9 h à 12 h
Accueil et information des assistantes maternelles et des familles

Jeudi 9 h à 12 h
Matinées récréatives, enfants et assistantes maternelles

Vendredi 15 h à 18 h
Accueil et information des assistantes maternelles et des familles

L'animatrice assurant l'animation de cette structure est :
Mme Chantal LAMIRAL qui assure depuis plusieurs années l'animation de la ludothèque et qui continue à gérer cette structure.

Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 9 mars 2011



Remarques :

Cette nouvelle structure est ouverte au public depuis le début du mois de janvier 2011. Cette création correspond à la réalisation du programme de l'équipe municipale et elle répond au besoin des familles et des assistantes maternelles libérales. C'est le lieu où les familles peuvent obtenir toutes informations sur les différents modes de garde sur la ville de Vernouillet.

Il y a 54 assistantes maternelles libérales et 28 sont venues au Ram depuis son ouverture. Les matinées récréatives sont un grand succès, les assistantes maternelles s'y inscrivent à l'avance. Dans l'avenir si le besoin s'en fait sentir, une autre matinée récréative pourrait fonctionner le mercredi matin.

Le taux de satisfaction des demandes de placement en 2010

Deux commissions d'attribution de places dans l'année, une en avril pour les entrées de juin à septembre et une en octobre pour les entrées de novembre à mai.

Commission d'avril
2 places dues aux enfants « sortants » sur les 5 places de permanent au multi-accueil s'ajoutaient à la création de 15 places.
15 places dues aux enfants « sortants » de la crèche familiale.
Soit 32 places pour un total de 53 dossiers.
Sur 28 demandes pour le Multi-accueil, 17 acceptées, 2 en CF, 1 en fixe et 8 refus.
Sur 25 demandes pour la CF dont 3 pour la période d'octobre à décembre, 15 acceptées, 10 refus
Sur les dossiers acceptés : 3 familles au MA et 2 à la CF se sont désistées, ce qui a profité à 3 familles qui avaient essuyé un refus.

Commission novembre :
3 places au MA pour 11 dossiers.
Le taux de satisfaction (hors respect des dates d'entrée) est de 60% à la CF et de 64% au MA.

Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 9 mars 2011



La commission d'affectation des places comprend : les responsables du multi-accueil, les responsables de la crèche familiale, le responsable du pôle enfance, deux élus, une assistante maternelle de la crèche familiale, la puéricultrice de la PMI.

Les parents demandent pourquoi un parent ne siège pas à cette commission. C'est une question de confidentialité des dossiers. Tous les autres membres sont tenus au devoir de réserve de part leur fonction.

Les modifications survenues en 2010-2011

- Augmentation de la capacité à 32 enfants, de l'amplitude et du nombre de jours d'ouverture du Multi-accueil, travaux d'adaptation pour pouvoir installer les plus grands dans le bâtiment de l'accueil de loisirs.
- Réorganisation des matinées d'éveil de la crèche familiale sur 3 sites différents, suite à l'extension du Multi-Accueil.
- Ouverture du Relais Assistantes Maternelles « Ram » face à la bibliothèque municipale.
- Modification de la réglementation d'encadrement en structure collective « assouplissement »

Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 9 mars 2011



Les actions dans le cadre de la réussite éducative

La responsable du Multi accueil participe au travail de l'équipe pluridisciplinaire.

Dans le cadre du suivi individualisé, plusieurs familles ont été orientées vers cette structure. D'autres situations ont été aussi prises en compte avec la PMI. Quatre placements ont été priorités par mesure d'urgence à la demande de ces différents partenaires.

Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 9 mars 2011



Remarques :

Les investissements faits cette année sur le multi accueil tiennent compte du passage à 40 places.

Les matinées d'éveil de la crèche familiale ont lieu 2 jours par semaine au Ram, 1 jour au Résédas et un autre jour à la maison de l'enfance.

La modification de la réglementation d'encadrement au multi-accueil permet un surbooking de 20%.

Les modifications à mettre en place pour 2011-2012

- Augmentation de la capacité du Multi-accueil à 40 places.

– section des « bébés » 3-12 mois

Actuellement : 8 permanents / 2 fixes

Rentrée 2011-2012 : 8 permanents / 4 fixes / pas d'occasionnel

– section des « moyens » 12-24 mois

Actuellement : 6 permanents / 2 fixes / 2 occasionnels

Rentrée 2011-2012 : 8 permanents / 2 fixes / 2 occasionnels

– section des « grands » 24-36 mois

Actuellement : 6 permanents / 4 fixes / 2 occasionnels

Rentrée 2011-2012 : 6 permanents / 4 fixes / 6 occasionnels

Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 9 mars 2011



Conclusions et enjeux

Les évolutions apportées aux structures depuis plusieurs années permettent de répondre de manière plus satisfaisante aux besoins exprimés par les familles en terme d'accueil du petit enfant.

Les structures offrent un panel complet de services et la transversalité est maintenant possible entre les structures.

La création du relais d'assistantes maternelles va aussi à terme permettre d'avoir une meilleure connaissance des besoins et ainsi d'y adapter au mieux les services proposés.

Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 9 mars 2011



Remarques :

Des aménagements sont envisagés pour l'an prochain pour améliorer le temps de sieste des grands du multi-accueil en évitant les trajets d'un bâtiment à l'autre. Les enfants dormiront sur place, 16 couchettes seront achetées et l'obscurité sera faite dans le local.

Il y a quelques passages de section à une autre en cours d'année.

Le changement de prestataire pour les repas est bénéfique : les repas sont plus copieux. Il y a eu une modification dans la constitution du goûter, cela se passe bien.

Secteur enfance

Effectifs et Encadrements 2010-2011

Ecoles	Accueil matin	Encadrements	Restauration	Encadrements	Accueil Goûter	Encadrements	Etudes	Encadrements	Passerelle
Fratellini	8	2	65 Un jour à 7h	3 +1RE	9	3	43 3 études 2 le soir	1 animateur & 4 enseignants encadrent ces études	5
Tom Pouce	13		60	6 anim	22				
Clos des Vignes maternelle	9		65	6 2 anim & 1 ense	32				
Clos des Vignes élémentaire	18	3	170	7	18	6	60 4 études 1 le soir	9 enseignants encadrent ces 4 études	37
Tilleuls	7		50	5 2 anim & 3 ense	22	4			
CDV annexe	2		35	2	15				
Marsinval maternelle	6	2	43	4 2 anim & 2 ense	23				
Marsinval élémentaire	8		65	4	10	3	25 2 études	2 animateurs & 1 enseignant (aménagement)	10
Total	71 46 maternelle	7	553	38	151	16	128	1 animateur encadrent 4 places assises	52

Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 9 mars 2011

Effectifs en restauration scolaire

Ecoles	Nombre de places assises	Effectifs Scolaires	Effectifs Moyens cantine	Taux / effectifs scolaires	Taux de remplissage / restaurant
CDV élémentaire ZAC	90	204 +3	170 -	83%	94%
CDV mater	42	85 -	65 -	76%	77%
Clos annexe	42	42 -4	35 -60	83%	41%
Tilleuls	32	79 -11	50 -15	63 %	78%
Fratellini	66	217 +13	65 -1	30%	50%
Tom Pouce	50	157 -	60 -11	38%	60%
Marsinval maternelle	32	57 -10	43 -	75%	67%
Marsinval élémentaire	40	82 -	65 -10	79%	81%
Total	394/service	923 -11	553 -	60%	70%

Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 9 mars 2011

Les accueils périscolaires

- La fréquentation des accueils du soir et des études est restée stable malgré la baisse des effectifs scolaires. 9 études encadrées à 50 % par des enseignants.
- Le taux d'encadrement des accueils du soir est de 1 animateur pour 10 en maternelle et 1 pour 14 en élémentaire.

Remarque : la baisse qui est enregistrée depuis le début de l'année sur les accueils périscolaires du matin s'est répartie sur les trois sites.

Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 9 mars 2011

Vernouillet
Maison de l'enfance

Accueils de Loisirs

Accueil de Loisirs maternel

Fréquentation	Nombre de Journées de présence "enfant" et moyenne par jour									
	2007		2008		2009		2010		% moyenne 2009 & 2010	
	Nb de Journées	Moyenne par jour	Nb de Journées	Moyenne par jour	Nb de Journées	Moyenne par jour	Nb de Journées	Moyenne par jour		
Mercredis	1518	43,4	1838	52,51	1988	56,8	2308	65,93	31%	
Petites vacances	921	27,1	1066	29,61	1297	41,82	1450	45,31	42%	
été	1773	43,2	1843	46,08	1732	52,48	1434	39,83	-23%	
	4212		4747		5017		5192		17%	

Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 9 mars 2011

Vernouillet
Maison de l'enfance

Accueils de Loisirs

Accueil de loisirs élémentaire

Fréquentation	Nombre de Journées de présence "enfant" et moyenne par jour									
	2007		2008		2009		2010		% moyenne 2009 & 2010	
	Nb de Journées	Moyenne par jour	Nb de Journées	Moyenne par jour	Nb de Journées	Moyenne par jour	Nb de Journées	Moyenne par jour		
Mercredis	1552	44,34	2034	58,11	1798	51,37	1861	53,17	4%	
Petites vacances	903,5	26,57	1519	42,19	1321	42,61	1471	45,95	8%	
été	1645	40,12	1687	42,16	1292	39,15	1672	46,44	19%	
	4100,5		5240		4411		5004		10%	

Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 9 mars 2011

Vernouillet
Maison de l'enfance

Remarque : La baisse d'effectifs scolaires n'a pas d'influence sur les effectifs des accueils de loisirs.

Accueils de Loisirs

Les modifications intervenues en 2010-2011

- **Mise en place d'un troisième Accueil de Loisirs**

Afin de répondre à la demande croissante des familles et devant l'impossibilité d'utiliser les locaux du multi-accueil, la ville de Vernouillet a donc ouvert un troisième site.

- La maison de l'enfance accueille les plus petits de 3 et 4 ans (petite et moyenne sections), environ 40 à 50 enfants.
- Les enfants de 5 ans (grande section) sont accueillis sur l'accueil de loisirs du Clos des vignes ZAC, environ 25 à 35 enfants avec les enfants de 6 à 9 ans (CP à CE2), environ 25 à 35 enfants.
- Les enfants de plus 9 ans (CM1, CM2, 6^{ème}) sont accueillis sur l'accueil de loisirs de l'annexe du Clos des vignes, environ 25 à 35 enfants.

Cette organisation est mise en place durant les périodes de forte fréquentation (mercredis, vacances de Toussaint et juillet).

Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 9 mars 2011



Accueils de Loisirs

- **Temps forts année 2009-2010 et projets 2010-2011**

- **Fête du Ballon, la fête de l'enfance**

Dans le cadre des manifestations organisées par la Ville de Vernouillet le 25 septembre 2010 la ville a proposé un temps fort à travers une kermesse d'époque 1870 organisée sur la pelouse face au château du parc.

Cette manifestation a été un grand succès, nous estimons la visite à plus de 1 500 visiteurs avec des pics de fréquentation à plus de 350 personnes en même temps.

L'ensemble des animateurs et des professionnelles des structures enfance et petite enfance ainsi que les partenaires ont été heureux d'accueillir les enfants pour ce temps de détente et d'animation.

Cette manifestation est reconduite le 17 septembre 2011

Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 9 mars 2011



La fête du ballon fut un grand succès auprès des familles, elle est donc renouvelée avec des nouveautés à venir découvrir le 17 septembre prochain.

Travaux et modifications

réalisés en 2010

- **Rénovation des salles, couloirs et sanitaires de l'accueil de loisirs de la Maison de l'enfance**

Afin d'accueillir les plus grands enfants du multi accueil le lundi, mardi, jeudi et vendredi et les petits de maternelle le mercredi et durant les vacances, les deux salles, le couloir et les sanitaires ont été rénovés (abaissement de plafond et réduction du bruit, éclairage, peinture et aménagement, adaptation du mobilier).

- **Création d'un Relais Assistantes Maternelles**

Les locaux du RDC de la mairie, anciennement BIJ, face à la bibliothèque, ont été totalement rénovés pour y accueillir le Ram: une grande salle d'environ 50 m² totalement équipée pour les très jeunes enfants.

L'ouverture a été effective le 3 janvier 2011.

Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 9 mars 2011



Travaux et modifications

Réalisation en 2011

- **Construction de salles périscolaires sur l'école Annie Fratellini**

En 2011 les travaux de construction de deux salles périscolaires sur cette école vont permettre d'accueillir les enfants d'élémentaire dans de bonnes conditions. Ces salles serviront à moyen terme pour les accueils de loisirs dans le cadre de la hausse possible des effectifs due aux constructions de logements et pour remplacer la structure de l'annexe du Clos des Vignes.

Début des travaux fin de printemps 2011

Fin des travaux entre janvier / mars 2012.

Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 9 mars 2011



Les salles construites à l'école Annie Fratellini accueilleront les mercredis et les vacances scolaires tous les enfants de la ville, la mixité au sein des accueils de loisirs est une volonté municipale.

Centres de Vacances été 2011

- **Bilan de l'organisation des centres de vacances « longs » et des séjours « courts »**

Un questionnaire a été distribué aux familles afin de faire le point sur leurs demandes en matière de séjour. Il en ressort que les séjours longs sont plus sollicités par les familles, le mois de juillet est aussi préféré.

Cette année, deux séjours sont proposés: un séjour de 12 jours en juillet et un séjour de 6 jours en août

Du 4 au 15 juillet à Carcassonne pour 48 enfants

Du 22 au 26 août à Nibel (45) pour 24 enfants

Le séjour long a une capacité plus importante que l'année dernière (+12).

Le séjour court a la même capacité que les deux séjours de 6 jours de l'année dernière.

Les modalités d'inscription donnent priorité aux enfants n'ayant pas participé aux séjours dans le passé.

Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 9 mars 2011



La brochure descriptive et explicative des séjours sera à la disposition des familles à partir de la fin du mois de mars.

Les nouvelles modalités d'application des aides de la Caf

La Caf modifie profondément son aide aux collectivités et propose de nouvelles conventions d'objectifs et de financement.

La Caf intervient désormais différemment selon les modalités de facturation aux familles. Elle impose que leurs participations soient établies en tenant compte de leurs revenus, ce qui est le cas pour la ville de Vernouillet.

Selon les modalités de facturation aux familles, à l'heure, à la journée ou au forfait, la Caf prend en compte pour calculer son aide, soit les heures de présence réelle des enfants, soit le nombre d'heures facturées. Pour Vernouillet c'est un panachage entre les différentes modalités de facturation selon les structures Enfance et Jeunesse APS et ALSH.

Enfin la prise en compte de la présence des enfants s'effectue désormais selon la présence effective et n'est plus limitée à 8h /jour pour l'accueil de loisirs, et ceci car Vernouillet est équipée de pointeurs et peut justifier des heures d'arrivée et de départ. Pour Vernouillet la présence moyenne du fait de sa grande amplitude est de 9h25 par enfant et par jour.

Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 9 mars 2011



Les nouvelles modalités d'application des aides de la Caf

La Caf peut envisager de prendre en charge l'encadrement pédagogique sur **une heure** de pause méridienne. Pour cela les collectivités doivent prouver la continuité pédagogique sur les différents temps et respecter les taux d'encadrement imposés par la Jeunesse et Sports.

• Cependant les exigences de la Caf vis-à-vis des collectivités sont aussi plus précises pour être éligible aux aides.

Tarifification tenant en compte des revenus

Détermination du nombre d'encadrants à chaque temps pour déterminer une capacité théorique.

Détermination précise et cohérente des modalités de facturation aux familles, à l'heure, à la journée, au forfait.

Contrôle des taux de remplissage des structures

Pointage systématique, efficient et contrôlable (plus de contrôle) 6 ans d'archivage des pointages, des facturations, et des éléments individuels revenus, composition de la famille

Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 9 mars 2011



Remarques : Ces nouvelles modalités sont en phase d'essai mais elles sont favorables à la ville grâce au fait que les participations financières demandées aux familles tiennent compte à la fois de leurs revenus et de la composition de la famille pour toutes les prestations mais aussi parce qu'un pointage des enfants est fait.

Actuellement le taux de remplissage doit être > à 50%.

Conclusions et enjeux

Compte tenu des objectifs de gestion qui sont imposés par la Caf et qui peuvent devenir plus contraignants, la ville tout en souhaitant maintenir la qualité et la souplesse du service proposé actuellement reste vigilante :

- Les périodes de fermetures des accueils de loisirs sont maintenues.
- Les délais de réservation et d'annulation qui sont très courts le restent tant que cela n'entrave pas la bonne marche du service.
- L'amplitude d'ouverture (7h à 19h) est conservée en particulier le créneau 7h/7h30 tant que la caf ne limite plus à 8heures la présence des enfants.
- Dans la mesure du possible, la participation financière des familles suivra la même évolution que celle de la Caf.
- Des évolutions restent toujours possibles suivant les besoins exprimés par les familles, comme par exemple l'intégration du goûter dans la prestation étude/passereille qui est à l'étude.

Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 9 mars 2011



Pour l'année scolaire 2011/2012, les tarifs des services proposés à l'enfance sont maintenus à l'identique que pour les deux années scolaires précédentes.